

## **Ophea appelle le gouvernement provincial à soutenir des initiatives de santé et de bien-être qui favorisent le sentiment d'appartenance des enfants et des jeunes de l'Ontario.**

Janvier 2024

### **Il est temps de renouveler les programmes de santé en milieu scolaire!**

Dans ce contexte d'après pandémie, nous comprenons beaucoup mieux les vastes répercussions des fermetures d'écoles et des perturbations scolaires sur les élèves de l'Ontario.

Malgré les efforts importants de nombreux acteurs, les élèves ont perdu de précieuses expériences d'apprentissage, ont fait face à un isolement social persistant, et certains élèves, qui dépendent de l'environnement sécuritaire et stable des écoles et des programmes répondant aux besoins fondamentaux (comme les programmes de nutrition), ont subi des préjudices considérables.

Ces pertes auront des conséquences durables sur toute une génération d'élèves de l'Ontario et compromettent leur santé et leur bien-être. Les élèves victimes de marginalisation (en raison de la race, de la classe sociale, de l'identité de genre et du handicap) ont subi un impact disproportionné, et en souffrent encore. Il faut agir maintenant pour atténuer les torts, par un investissement significatif et un engagement dans une programmation scolaire inclusive et équitable en matière de santé, qui accordent la priorité au sentiment d'appartenance des élèves.

### **Le contexte de la santé en milieu scolaire en Ontario est en pleine évolution.**

Les conseils scolaires et les bureaux de santé publique ont connu des changements importants au sein de leur direction ces dernières années, et évidemment l'attention a été portée principalement sur la gestion de la COVID-19. Malheureusement, cette attention a entraîné des lacunes dans les approches efficaces pour promouvoir la santé dans les écoles et le bien-être des élèves.

En investissant dès maintenant dans les programmes scolaires de santé, le gouvernement de l'Ontario peut aider les élèves à se rétablir et à atteindre tout leur potentiel par l'acquisition des habiletés, des connaissances et de la confiance nécessaires pour réussir.

## **Le programme-cadre d'éducation physique et santé a été conçu pour favoriser la santé et le bien-être de chaque élève.**

L'Ontario dispose déjà de politiques phares concernant la santé en milieu scolaire qui peuvent être priorisées pour favoriser l'apprentissage, le développement et le rétablissement des enfants. Les principales sont le programme-cadre d'éducation physique et santé (ÉPS) de [2019 pour les écoles du palier élémentaire](#) et celui de [2015 pour les écoles secondaires](#).

L'enseignement dans le contexte de ces programmes, et d'autres curriculums connexes, offre aux élèves des possibilités de développer des habiletés et d'acquérir des stratégies qui contribueront à leur capacité de prendre des décisions saines maintenant et à l'avenir. Les programmes-cadres d'ÉPS favorisent également le développement du savoir-faire physique et de la littératie en santé, de la santé mentale et du bien-être. Ces programmes-cadres décrivent des principes fondamentaux liés à la valorisation de la perspective des élèves et de leur expérience lors de la mise en œuvre. Les membres du personnel enseignant de l'Ontario ont besoin de soutien pour comprendre comment en faire la prestation par une pédagogie sensible et adaptée à la culture, en privilégiant les cultures d'appartenance et en minimisant les préjugés, en particulier pour les élèves victimes de marginalisation, car le bien-être est essentiel à l'apprentissage.

## **Les écoles saines sont le meilleur endroit pour faire la prestation du programme-cadre.**

L'Ontario est également un chef de file dans la promotion d'environnements d'apprentissage qui favorisent le bien-être des élèves grâce aux [écoles saines](#)<sup>[JR1]</sup>.

Les études et l'expérience nous ont permis de conclure que les programmes de santé en milieu scolaire sont plus efficaces lorsqu'ils sont mis en œuvre dans des [écoles saines](#), où l'apprentissage des élèves est renforcé par des politiques et des pratiques saines dans leurs familles et leurs communautés. Bien que chaque élève en Ontario ait le droit de fréquenter une école saine, ce n'est pas le cas pour chacun. Ophea peut aider à changer cette situation, et ce, même dans les communautés scolaires qui sont les plus vulnérables et qui ont les plus grands besoins dans la province.

## **En travaillant ensemble, nous sommes plus forts et plus efficaces.**

En Ontario, les conseils scolaires et les bureaux de santé publique ont des capacités diverses pour faciliter la mise en œuvre efficace des programmes de santé en milieu scolaire. Toutefois, la capacité d'accélérer le déploiement de programmes de santé en milieu scolaire efficaces peut être améliorée en mettant l'accent sur un soutien partagé par les 72 conseils scolaires, les 34 bureaux de santé publique et les 13 facultés d'éducation de l'Ontario.

Chaque école aura également besoin d'une aide adaptée à sa réalité. À l'heure actuelle, moins de la moitié des écoles élémentaires de l'Ontario disposent de personnel spécialisé en éducation physique et santé (ÉPS). Souvent, l'enseignement de l'ÉPS dans les écoles élémentaires est assuré par du personnel enseignant couvrant jusqu'à 10 matières.

Ces personnes ne se sentent pas toujours à l'aise d'aborder tous les aspects du programme d'ÉPS par une pédagogie sensible et adaptée à la culture, y compris des sujets tels que l'alimentation saine, la consommation de substances, la santé mentale et l'éducation physique. Elles ont besoin de ressources de haute qualité conformes au programme-cadre et de possibilités de perfectionnement professionnel.

## **Ophea est prêt à prendre l'initiative relativement au renouvellement des programmes de santé en milieu scolaire.**

Le travail d'Ophea visant à aider le personnel enseignant s'appuie sur son expérience exhaustive de mise en œuvre de programmes scolaires efficaces de promotion de la santé à l'échelle provinciale et nationale.

Compte tenu de ses relations existantes avec les conseils scolaires, les bureaux de santé publique, les facultés d'éducation et les partenaires provinciaux, les approches décrites dans ce document sont réalistes et réalisables.

Les résultats suivants seront atteints :

Les élèves acquerront :

- une compréhension accrue des facteurs contribuant à un développement sain et à un sens de la responsabilité personnelle quant à leur santé physique et mentale tout au long de leur vie;
- une compréhension du lien qui existe entre un mode de vie sain et actif et le monde qui les entoure et la santé d'autrui;

- les habiletés nécessaires pour favoriser la santé et le bien-être, la santé mentale positive, la capacité d'apprentissage, le renforcement de la résilience et l'épanouissement de soi.

Les écoles bénéficieront :

- de plus de possibilités pour des solutions locales aux défis en matière de santé et de bien-être;
- d'une offre accrue d'occasions d'activités physiques et sportives au cours de la journée scolaire qui reflètent les identités, les besoins et les champs d'intérêt des élèves;
- des ressources nécessaires au personnel pour favoriser le bien-être;
- de la capacité à améliorer l'école en tant qu'environnement sécuritaire et accueillant favorisant la réussite des élèves.

Les conseils scolaires et les bureaux de santé publique bénéficieront :

- d'un alignement plus étroit des approches pour la santé en milieu scolaire et communautaire;
- d'une meilleure capacité à suivre de multiples directives politiques en matière d'éducation et à se conformer aux orientations de la santé publique;
- d'une coordination accrue des ressources des conseils scolaires et de la santé publique pour mieux satisfaire aux besoins locaux dans les écoles.

La province bénéficiera :

- de la capacité à se positionner comme chef de file en matière de santé et de bien-être dans les écoles;
- d'une génération d'élèves ayant une meilleure santé mentale et une résilience accrue;
- d'un risque réduit de maladies chroniques et de problèmes de santé mentale chez les enfants et les jeunes, et d'une réduction du fardeau sur le système de santé provincial.

**Nous appelons le gouvernement provincial à s'engager envers les enfants et les jeunes de l'Ontario en investissant 20 millions \$ pour renouveler les programmes de santé en milieu scolaire.**

Au cours des quatre prochaines années, cet investissement de **20 millions \$** contribuera à la prestation efficace du contenu du programme-cadre portant sur la littératie en santé et en éducation physique (savoir-faire physique) dans des écoles saines, et priorisera le sentiment d'appartenance des élèves.

L'investissement sera ventilé comme suit :

**Mise à jour des ressources de classe concernant l'éducation physique et santé et les programmes-cadres connexes visant une vie active et saine : Un investissement ponctuel de 4 millions \$**

Il est impératif que les salles de classe de la province permettent aux élèves de s'affirmer quant à leur identité, et que les ressources pédagogiques reflètent les besoins changeants des élèves et du personnel enseignant. La mise à jour de ces ressources nécessitera une collaboration avec des partenaires clés de la promotion de la santé et de l'équité pour cerner et fournir les outils dont le personnel enseignant a besoin pour faire la prestation du programme-cadre d'ÉPS dans tous les conseils scolaires de l'Ontario et ainsi aider les élèves à recalibrer leur bien-être.

**Offre de formations professionnelles sur la pédagogie sensible et adaptée à la culture pour la mise en œuvre du programme d'éducation physique et santé : 1 million \$ annuellement sur quatre ans, pour un total de 4 millions \$**

Le personnel enseignant et les dirigeants des conseils scolaires ont fait preuve d'un dévouement exceptionnel tout au long de la pandémie. En facilitant leur perfectionnement professionnel par l'offre de modules de formation facilement accessibles, nous réduirons leur fardeau et les aiderons à répondre plus efficacement aux besoins changeants des élèves et de la communauté. Des modules d'apprentissage nouvellement créés préconisant des approches pédagogiques sensibles et adaptées à la culture pour la prestation du contenu portant sur un mode de vie sain et actif seront offerts par un modèle provincial d'accompagnement au sein des conseils scolaires.

**Élaboration et mise en œuvre d'une approche globale de la santé en milieu scolaire à l'échelle provinciale : 3 millions \$ annuellement sur quatre ans, pour un total de 12 millions \$**

Ainsi, il sera possible de créer et d'améliorer une approche ontarienne pour des écoles saines et de la rendre accessible à tous les conseils scolaires. Par le programme, des facilitateurs régionaux épauleront les conseils scolaires, la santé publique et les municipalités dans la collaboration et la planification. Les ressources servant à la collaboration entre les écoles et les bureaux de santé publique qui ont le mandat de travailler avec elles seront également renforcées.

## **Les environnements scolaires ont une incidence sur la santé des élèves!**

En investissant stratégiquement dans le renouvellement des programmes de santé en milieu scolaire, le gouvernement de l'Ontario se positionnera en tant que chef de file en matière de santé et de bien-être des élèves, modifiant ainsi le discours et accordant une place prioritaire aux expériences des élèves qui en ont le plus besoin. C'est ce dont les parents, les aidants et les familles de la province ont besoin.

Et possiblement plus important encore, cet investissement d'aujourd'hui portera ses fruits à l'avenir en garantissant que les élèves acquièrent les connaissances et les habiletés nécessaires pour favoriser leur santé mentale et leur bien-être, et s'épanouissent dans un monde en constante évolution.